

Image not found or type unknown



succession aux USA: état du TEXAS

Par **Chrrrr**, le **20/10/2009** à **12:06**

Bonjour,

Un homme marié (sans contrat) à une américaine, en seconde noce, sans enfants issus de cette union, décède.

Il résidait avec son épouse dans leur maison au TExas.

Il a 3 enfants issus d'un premier mariage, vivants tous en Europe.

Quels sont les droits de chacun d'eux, épouse et enfants, au vu des lois du Texas?

Merci de me répondre rapidement.